

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 26/06/2025 - 17977 - 2021 B 02524 - 900 081 977 - 2AB Import  
Export Déstockage

Déclaration pour la période : Année 2024

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)

*Copie conforme à l'original.*

*le 19/06/2025*

## Impôt sur les sociétés

### A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

#### 2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

Complément de distribution  Lieu-dit, hameau

Code postal  Ville

Pays

### B - ACTIVITÉS

#### ACTIVITÉS EXERCÉES

### C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal  Bénéfice imposable à 15%  Déficit (report du 2033-B)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du  
31/12/2022)*

Impôt sur les sociétés  
Annexe à la déclaration n° 2065

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	5 520		5 520
Immobilisations financières (1)	1 650		1 650
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>7 170</b>		<b>7 170</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Créances autres (3)	6 775		6 775
Disponibilités	16 005		16 005
<b>TOTAL II</b>	<b>22 780</b>		<b>22 780</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>29 950</b>		<b>29 950</b>

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
<b>1 - Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel		200
Résultat de l'exercice		2 463
<b>TOTAL I</b>		<b>2 663</b>
<b>3 - Dettes (4)</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés		24 352
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		435
Comptes courants d'associés		2 500
<b>TOTAL III</b>		<b>27 287</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>29 950</b>

Compte de résultat simplifié de l'exercice

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION

Exercice N

Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	77 650	79 150
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			79 150

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			63 620
Autres charges externes			12 440
Impôts, taxes et versements assimilés			192
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			76 252
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			2 898
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		435
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			2 463

**B - RÉSULTAT FISCAL**

	Bénéfice	Déficit
	2 463	
<b>Réintégrations de l'exercice</b>		
Impôts et taxes non déductibles		435
<b>1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		
	2 898	
<b>2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		
	2 898	

**Immobilisations**  
**Amortissements – Plus-values – Moins-values**

**I - IMMOBILISATIONS**

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Matériel de transport	5 520			5 520	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>5 520</b>			<b>5 520</b>	

**II - AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de transport	5 520	0	0	5 520
<b>TOTAL rubrique II</b>	<b>5 520</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 520</b>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du  
31/12/2021)*

Relevé des provisions  
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	79 150
TOTAL 1	79 150

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	63 620
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	12 632
TOTAL 3	76 252

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée ( <i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i> )	2 898
--------------------------------------------------------------------	-------

## Composition du capital social

### LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<input type="text" value="100"/>
Total du nombre d'associés	<input type="text" value="1"/>	Total du nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="100"/>

### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	<input type="text" value="M"/>		
Nom et prénom	<input type="text" value="BOUARFA ABDELKADER"/>	Nom d'usage	<input type="text"/>
Nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="100"/>	Pourcentage de détention	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text" value="21/03/1959"/>	Pays de naissance	<input type="text" value="ALGERIE"/>
1 Code postal de naissance	<input type="text"/>	Commune de naissance	<input type="text" value="TELAGH"/>
Numéro, type et nom de voie	<input type="text" value="6 RUE DE GASCOGNE"/>		
Complément de distribution	<input type="text" value="PORTE 13"/>	Lieu-dit, hameau	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text" value="59370"/>	Ville	<input type="text" value="MONS EN BAROEUL"/>
Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>		



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du  
31/12/2021)*

## Filiales et participations

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du  
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Composition du capital

---

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du  
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Filiales et participations

---

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

• DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du  
31/12/2024)*

## Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SAS 2AB

Au capital de 200€

Siège Social : 6, RUE DE GASCOGNE PORTE 13 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

N°SIREN : 900 081 977

RCS LILLE Métropole

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES du 30/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

le 30 AVRIL,

A 15 heures.

Les actionnaires de la société 2AB, SAS au capital de 200€, dont le siège social est au 6, RUE DE GASCOGNE PORTE 13 – 59370 MONS-EN-BAROEUL, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. BOUARFA ABDELKADER

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024
- Quitus de la gérance
- Affectation du résultat

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :



### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Reprendre ici l'énumération des conventions soumises à l'approbation des associés telle qu'elle a été énoncée dans le rapport de la gérance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

Les actionnaires décident d'affecter les bénéfices clos au 31/12/2024 dans le report de l'exercice suivant, et qui se chiffrent à 2463.00 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. BOUARFA ABDELKADER pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

A Roubaix, le 30/04/2025

Monsieur BOUARFA ABDELKADER

